

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 05 DÉCEMBRE 2017

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.*

**M. le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, nous allons commencer notre séance du Conseil de Quartier Ouest, dans sa séance du 5 décembre. Monsieur Blanchon, pouvez-vous faire l'appel, s'il vous plaît ?

*(M. Johnny Blanchon procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

### I. COMMUNICATIONS

- **Jeunesse :**

- **Rentrée scolaire 2017 – Semaine de 4 jours**

Merci. Mesdames, Messieurs, je voudrais vous donner des informations à caractère général qui ont trait à la ville et qui impactent directement la vie des quartiers, si ce n'est plutôt la vie des habitants des quartiers, notamment en rappelant que la rentrée scolaire a vu un nouveau rythme de fonctionnement, puisqu'il a été laissée la possibilité à la collectivité d'organiser la semaine selon ses intentions. L'intention de la commune a été, bien sûr, de s'appuyer sur la volonté exprimée par l'ensemble de la communauté scolaire. Quand je dis « l'ensemble », c'est bien parce que chaque parent a été contacté, que chaque parent a été sondé et que chaque parent a pu répondre. Il en a bien sûr été de même au niveau de chaque enseignant. Le score a été sans appel, puisque 95 % des enseignants ont voté pour la semaine de 4 jours, avec un taux de participation qui a été particulièrement exorbitant. Au niveau des parents, 75 % ont souhaité la même chose. C'est donc pour cela que nous avons remis le système comme il était à un régime antérieur. Vous dire que cela nous a ennuyés, non. Vous dire que cela nous a agréés, oui, d'une certaine façon, car nous avons pu retrouver une organisation qui a fonctionné pendant des années, à loisir, à la grande satisfaction, avec des moyens qui étaient détachés pour occuper à travers les jours organisés pour l'école et les jours organisés hors de l'école - je pense notamment à toutes les écoles municipales et à tous les clubs que nous avons sollicités pour être sûrs de retrouver notre plénitude antérieure – et qui avait été l'objet de beaucoup de regrets au moment où elle avait disparu.

Je remercie donc tous ceux qui ont participé à cette aventure, qui n'a pas été quelque chose de désorganisé, bien au contraire, mais qui a quand même valu des dépenses supplémentaires très importantes et qui, aujourd'hui, pour une partie, n'a plus lieu d'être.

- **Le numérique dans les écoles**

Je voudrais continuer sur ce thème de l'école, puisque dans le cadre de notre poursuite du développement du numérique, nous avons, en fin d'année, agrandi le parc des ordinateurs jusqu'aux maternelles. Nous sommes ensuite entrés dans un projet d'innovations et, là, l'excellence éducative ne peut être que touchée du doigt, grâce au réaménagement des salles informatiques qui sont devenues des salles numériques, puisque nous avons doté chaque établissement d'un parc et d'un lieu dédiés : 14 casques audio, 14 claviers USB, une mallette, une borne WiFi, un vidéoprojecteur, et tout cela pour une dépense de 280 000 €. Vous voyez que nos écoles sont donc particulièrement bien dotées, afin que nos enfants soient en bonne situation dans le cadre de la recherche du savoir, de la connaissance et de tout ce qui fait la fondation de la personnalité. J'espère que, lors des premières compétitions, qui commencent à l'université et lors de la recherche d'éléments professionnels, nos enfants soient mieux dotés que les autres pour bien prendre le tremplin de la vie professionnelle.

- **Calendrier du déploiement au très haut débit :**

Je voudrais maintenant vous donner quelques informations sur le déploiement du très haut débit. Certains d'entre vous ont fait remarquer qu'ils étaient mal desservis pour l'utilisation d'Internet. On a dit, à plusieurs reprises, que cette responsabilité n'incombait pas à la municipalité et qu'il fallait se retourner vers les opérateurs. Il fallait se retourner vers les opérateurs à titre individuel, mais nous l'avons également fait au titre de la collectivité. Ne me demandez pas comment les choses ont évolué, parce que je serais bien incapable de vous le dire, mais à un moment donné, où nous avions la crainte de ne plus avoir personne pour prendre en compte la mesure de ces moyens, nous avons reçu un opérateur à partir d'une distinction nationale et les choses n'ont pas évolué comme nous le voulions. Cet opérateur n'est pas intervenu. Nous avons ensuite eu une deuxième mouture où un deuxième opérateur est venu et les choses n'ont pas été plus avantageuses. Aujourd'hui, on se retrouve avec deux opérateurs pour faire la desserte de 22 000 logements. L'avantage est que vous aurez chacun la possibilité de négocier au mieux votre abonnement et cela permettra effectivement d'avoir pratiquement une couverture sur la totalité de la ville. Le rythme est lancé pour faire 5 000

logements par an, ce qui représente à peu près 500 logements par mois. M. Imbert va vous dire, de la façon la plus compréhensible possible, quand sera fibré votre quartier.

**M. IMBERT.**- Merci, Monsieur le Maire. Pour compléter vos propos, très simplement, on s'est effectivement servi de cette opportunité d'avoir deux aménageurs, que sont SFR et Orange, pour qu'il y ait un déploiement beaucoup plus rapide. On s'est entendu pour qu'ils ne puissent pas déployer dans les mêmes secteurs. Cela n'a pas été évident au départ, je ne vous le cache pas, mais on a finalement trouvé un bon terrain d'entente. La priorité était de travailler et de développer la fibre sur les secteurs les plus défavorisés : Entressen, Bayanne, le Boucasson, Tante Marie, le Ranquet, l'étang de l'Olivier, etc. Ce qui est également inédit dans ce genre de déploiement fibré, c'est que l'on a pu poser nos exigences envers ces deux aménageurs, par rapport à ces secteurs défavorisés. Ils ont déjà très bien développé le déploiement de ce que l'on appelle la « dorsale ». C'est un peu « l'autoroute » fibrée. Ils ont terminé sur Entressen. Les premiers logements, dits éligibles, seront possibles à partir de mars 2018. « Éligibles », ne veut pas dire « raccordés ». Pour que votre logement soit raccordé, il faudra passer par votre fournisseur d'accès Internet. Il y a pléthore de fournisseurs : Orange, SFR, Ozone, Bouygues Télécom, Free, etc.

Pour terminer sur le secteur qui vous concerne, il se trouve que la dorsale a été assez rapidement déployée. On peut donc, sans trop prendre de risques, dire que les logements du Trigance, du Boucasson et de Tante Marie feront partie des logements éligibles à la fibre dès le mois de mai 2018.

- **Jeunesse :**

- **Le parc Dinausor'Istres**

**M. le MAIRE.**- Merci. Je pourrais également vous parler, mais je vais le faire à la vitesse supersonique, du parc Dinausor'Istres qui a été un succès extraordinaire et qui a permis, au-delà de l'aspect ludique et éducatif, d'avoir un impact commercial sur le centre-ville, comme les commerçants me l'on fait remarquer hier, lors de leur visite de bilan.

- **Construction d'une chambre funéraire :**

Je pourrais également vous parler des travaux de la chambre funéraire qui vont bientôt commencer. Mme Roman, souhaitez-vous dire quelques mots, puisque cela fait partie de votre quartier ?

**Mme ROMAN.**- Merci, Monsieur le Maire. Le projet de chambre funéraire est en train de voir le jour. Il s'agit donc de construire une chambre funéraire qui répond aux besoins d'une ville comme la nôtre, parce que les équipements actuels sont un petit peu obsolètes. L'architecte a été désigné et on pense que tout cela verra le jour aux alentours de 2019, pour une estimation prévisionnelle de 2,1 M€.

- **Notre-Dame de Beauvoir :**

**M. le MAIRE.**- Merci. Je pourrais également vous dire que les travaux de Notre-Dame de Beauvoir sont sur le point de se terminer. Nous espérons tous, bien sûr, que la Messe de Noël puisse se dérouler dans cette enceinte religieuse. Cela dépendra du temps d'installation des vitraux. Ce que nous pouvons dire, c'est que ces travaux sont vraiment extraordinaires. Nous avons vraiment l'impression d'avoir une église que l'on n'a pas connue. Que vous soyez croyants ou pas, je vous invite vraiment à aller la voir, parce que c'est vraiment prodigieux.

Nous en avons profité pour aller vers l'extérieur. J'avais effectivement demandé que nous ayons une espèce d'éclairage permanent, ou en tout cas dès lors qu'il est nécessaire, c'est-à-dire quand le temps est obscur. Celui-ci est particulièrement adapté, puisque nous l'avons déjà mis en situation. Vous pouvez vous balader en centre-ville et voir le halo de lumière qui se trouve autour de Notre-Dame de Beauvoir. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise, sous le couvert de nos services, avec bien sûr notre financement lié à notre participation au Conseil de territoire.

- **Remise en sécurité du Gymnase Bayanne « Hubert Parage » - Calendrier des travaux :**

Pour des travaux qui vous concernent plus directement, je voudrais vous rappeler que nous avons vécu une période difficile, avec la remise en sécurité du gymnase Bayanne, car à plusieurs moments, il a fallu reprendre les études qui avaient été lancées, parce que les découvertes étaient toujours un peu plus subtiles. Nous sommes donc pratiquement sur le point d'annoncer la terminaison des travaux pour le début de l'année. La réception est prévue le 11 janvier et nous avons dépensé 500 000 €.

- **Aménagement de places de parking, d'un espace multisport et d'une aire de jeux Place Bacchus à proximité du Groupe Scolaire Gouin :**

Je voudrais également vous dire que nous aménageons des places de parking, à proximité du groupe scolaire Gouin. C'est en liaison avec le Comité d'Intérêt de Quartier. Le coût des travaux, notamment pour la place Bacchus, est de 155 000 €. Nous avons créé 26 places de stationnement supplémentaires. Nous avons également créé

des espaces verts pour 20 000 €. Le coût de l'espace multisport est quant à lui de 51 000 € et celui du mobilier urbain de 21 000 €.

- **Poste de Police municipale – Calendrier des travaux :**

Je voudrais également vous dire qu'en mitoyenneté du terrain où nous sommes, nous allons ériger le futur poste de Police municipale et je voudrais vous donner l'enveloppe générale qui le concerne. Nous en sommes aujourd'hui à la conception et le montant prévisionnel des travaux est de 200 000 €. Nous espérons que l'été fera bonne œuvre et qu'à sa fin, nous pourrons l'inaugurer.

- **Aménagement rue Eugène Godeffroy – Calendrier des travaux :**

Je voudrais également vous dire que nous allons passer de la phase active des travaux de construction qui concernent des logements à la cité Craon. La Société Nationale Immobilière, agissant pour le compte de l'Armée, a souhaité enlever les logements actuels – qui étaient vieux, mais néanmoins corrects –, et nous a proposé de faire une opération pour avoir plus de logements à distribuer aux militaires. Les travaux de voirie vont commencer dès janvier.

- **Projet de rond-point du Boucasson :**

Je voudrais vous dire, mais sans aller plus loin, parce que c'est le début de la réflexion, que nous sommes en train de voir de très près, et dès maintenant, le projet de rond-point au Boucasson. Cela permettra de fluidifier la circulation et d'avoir une facilité d'accès à tous les quartiers environnants. Ce sera un élément qui viendra en préalable de l'entrée nord, que nous sommes en train d'étudier de manière très active, puisqu'avec le concours de la Métropole et de la DTME, nous sommes en train d'imaginer tout un scénario qui va représenter la bretelle nord de la future autoroute que nous réaliserions en amont, avec l'accord de la Métropole et de l'État, pour pouvoir avoir une desserte particulièrement pointue, d'abord à la base elle-même et ensuite à la future zone commerciale et au pôle aéronautique. Ceci sera présenté lorsque nous aurons déposé les dossiers.

- **Mode de collecte des ordures ménagères :**

Je vais maintenant donner la parole à M. Garcia qui va vous donner quelques modifications sur le mode de collecte des ordures ménagères. Ceci concerne un seul point chez vous, mais il est malheureusement contraint, puisque les services de la Métropole souhaitent, d'une part, une uniformité de ramassage et, d'autre part, une sécurité plus garantie. Cela suppose donc maintenant un nouveau style de ramassage que M. Garcia va vous expliquer.

**M. GARCIA.**- Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, quelques précisions pour compléter ce que vient d'initier M. le Maire. Déjà, pour cadrer le sujet, on va parler de collecte sélective, c'est-à-dire de tout ce qui est récupérable (verre, ERM, etc.), et on va parler de points d'apports volontaires pour les ordures ménagères. La collecte sélective d'Entressen et d'Istres s'effectue quasiment à partir de l'implantation de points de regroupement que l'on a énormément densifiés depuis un an. Nous avons effectivement lancé un projet qui s'appelle « le plan d'amélioration de la collecte et du tri » et chaque point de regroupement comprend au moins une borne pour le verre et une ou deux bornes pour les emballages et les papiers. On essaye, autant que faire se peut, de positionner les PAV ou les bacs de collecte d'ordures ménagères près de ces points de regroupement, pour éviter les allées et venues de tous les administrés.

Aujourd'hui, pour les ordures ménagères, seuls quelques quartiers continuent encore à être organisés en collecte « porte-à-porte », c'est-à-dire ce que l'on appelle les poubelles à main. Il y a, sur Entressen, la rue des Farigoules et les Aubargues, et sur Istres, les Quatre-Vents, le hameau Saint-Martin, le Verger de Moïse et le quartier des Narcisses, sachant que sur le quartier des narcisses, la collecte des ordures ménagères est organisée en C3 (lundi, mercredi et vendredi). Comme l'a évoqué M. le Maire, il y a aujourd'hui des contraintes spécifiques. Il y a tout d'abord une raison sécuritaire, puisque les impasses qui desservent ces quartiers obligent les chauffeurs à effectuer de longues marches arrière, ce qui est formellement interdit au vu des risques encourus. De plus, venant s'ajouter à cette problématique, certains véhicules peuvent être mal stationnés ou à cheval sur les trottoirs, ce qui génère d'importantes difficultés. Ensuite, nous sommes dans une ère métropolitaine, avec des contraintes beaucoup plus drastiques qu'elles ne l'étaient jusqu'alors. Les CHSCT ont fait leur travail et nous ont mis en demeure de nous mettre en ordre de marche.

On s'est également rendu compte que nous ne collectons pas que des ordures ménagères sur ces poubelles. Nous y trouvons également des végétaux, des gravats, etc. L'addition de tous ces problèmes nous conduit donc à respecter la réglementation. Nous allons donc supprimer ces poubelles à main et nous allons les remplacer par une implantation de points de regroupement, de colonnes ou de bacs. Nous allons faire valider tout cela par M. le Maire et les services techniques, pour que l'on puisse coller à votre besoin au quotidien. Voilà, Monsieur le Maire.

**M. le MAIRE.**- Merci. Je sais que c'est un changement d'habitudes, mais il faut s'y plier. Nous avons déjà commencé les réunions publiques dans certains quartiers, et notamment aux Heures Claires, où la population est un peu âgée. J'y ai rencontré des gens charmants qui ont bien compris les raisons de ce nouveau dispositif, surtout que dans ces endroits, la benne peut difficilement passer du fait des voitures qui stationnent dans les impasses. Les retours des bennes devaient donc se faire en marche arrière, ce qui est totalement interdit par la réglementation de la collecte des

ordures ménagères. Je pense que les choses prennent un ordre que nous aurions peut-être pu mettre plus tôt en service, mais cela semblait satisfaire l'ensemble des parties et c'est pourquoi nous n'avons pas bougé sans en avoir l'obligation de le faire.

- **Incendies :**

J'en ai terminé avec les informations générales. Je voudrais quand même faire un point sur une actualité passée, mais que nous avons encore tous en tête : les incendies que nous avons connus cet été, d'autant plus que cette zone a été particulièrement concernée. Il y a eu une série malheureuse d'incendies qui ne devaient rien au hasard et qui étaient plutôt la conséquence de méfaits d'une famille (deux frères). Comme quoi, l'arrêt du premier n'a pas dû faire comprendre au second que c'était quelque chose de possible. Grâce à des enquêtes menées par la Police judiciaire, avec une forte collaboration de la Police municipale et des Pompiers, on est arrivé à trouver ces gens malveillants. Les dégâts ont été importants, puisque près de cinquante hectares ont été ravagés, dont beaucoup de terrains publics et de jardins familiaux. Nous avons eu à déplorer quelques dégâts matériels, notamment au niveau de l'école du Clos de La Roche, et nous avons pu craindre que certaines habitations approchées par les flammes puissent être touchées. Heureusement, grâce aux pompiers, à leur courage, à leur abnégation, à leur organisation, à leur savoir-faire et aux moyens qui ont été dépêchés, qu'ils soient terrestres ou aériens, les choses se sont circonscrites plus facilement que prévu.

Les choses sont ensuite rentrées dans l'ordre. Nous en sommes aujourd'hui au stade de la reprise en main des terrains, ce qui n'est pas une chose aussi facile que cela, parce qu'il y a maintenant les problèmes d'assurance et de répartition des rôles. Nous avons convenu avec la Métropole de mener, de concert, une convention, grâce à l'habileté d'un de nos collaborateurs qui va faire une maquette - qui va d'ailleurs dépasser la ville d'Istres, cette personne étant vraiment reconnue sur le sujet - pour avoir, dans les mois qui viennent, un reboisement.

N'attendez plus que l'on revoie des pins. Les Pins sont désignés comme les ennemis jurés, autant pour la nature que pour la voirie, puisque l'on doit, de manière répétée, refaire des routes. Maintenant, je ne vous cache pas que l'on a moins de réticences à enlever quelques pins, même s'ils sont habitués, dans le champ visuel, à être des compagnons des Istréens. Nous les avons bien sûr remplacés et nous le ferons à chaque fois que cela sera nécessaire, parce que cela fait des sommes considérables au final. Je rappelle qu'il y a 3 ans, nous avons investi plus de 10 M€ dans les axes principaux pour refaire les voiries et que nous voyons aujourd'hui apparaître des ondulations qui sont particulièrement déplaisantes. À un moment donné, il faut donc prendre des décisions qui sont dans l'intérêt des Istréens, d'abord pour leur sécurité, mais aussi pour la protection de leurs ressources propres.

J'en ai fini avec les communications. Je vais passer la parole à M. Gouin qui va intervenir pour le point suivant.

## **II. BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER**

**M. GOUIN.**- Oui, je vais vous parler du bilan global des travaux, d'Allo Quiétude et de la propreté et visites de quartier. Certes, la liste est une liste de chiffres un peu rébarbative, mais il est quand même bien de savoir où le quartier se positionne par rapport à la ville.

Vous avez tout d'abord le nombre d'interventions que M. le Maire a fait pour ces quartiers. Il a fait 496 courriers à destination des habitants des Quartiers Ouest, en réponse à des questions ou à des informations sur des projets/dossiers.

Au niveau du contrôle de la propreté, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, 1 872 passages ont été effectués sur les 5 157 € recensés durant cette période, c'est-à-dire à peu près 30 % des interventions.

Au niveau du contrôle des dépôts sauvages de végétaux, pour la même période, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune à procéder à 9 signalements de dépôts sauvages aux services de la Métropole concernant les Quartiers Ouest.

En ce qui concerne les tags, trois campagnes successives, de septembre à novembre, ont permis d'enlever de nombreux Tags relevés dans différents quartiers. Une nouvelle campagne est prévue courant décembre.

Au niveau du numéro d'Allo Travaux, toujours pour la même période, 846 appels pour les Quartiers Ouest sur les 3 228 appels reçus. Cela représente 26 %. Ils ont été principalement émis par les habitants de Trigrance (21 %) et des Cognets (14 %). Ils ont essentiellement porté sur des problèmes d'espaces verts (49 %) et d'éclairage public (20 %).

En ce qui concerne le service Allo Quiétude, toujours du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, 73 appels pour les Quartiers Ouest sur les 452 appels reçus sur l'ensemble de la commune. Cela représente 16 %. Ils ont été émis principalement par des habitants du quartier de Trigrance et des Cognets (22 % chacun) et de Tante Marie (12 %). Ils sont

essentiellement répartis sur des problèmes d'atteintes à la sécurité (rassemblements, nuisances sonores) pour 30 % et atteintes aux personnes (problèmes de voisinage, violences verbales ou physiques) pour 23 %.

En ce qui concerne les visites de quartier, une visite est programmée le 12 décembre dans le quartier du Grillon.

**M. le MAIRE.**- Merci. Souhaitez-vous prendre la parole avant que l'on aborde les questions écrites ?  
(Absence d'interventions)

### III. QUESTIONS ÉCRITES

M. Beziat nous a envoyé trois questions :

*« Madame, Monsieur, conformément aux directives du règlement des Conseils de Quartier, veuillez trouver ci-dessous les questions écrites de notre Association :*

**1 – Travaux d'entretien du lotissement (du Palun) :** *sont-ils assujettis à des demandes ponctuelles ou sont-ils inscrits dans un planning annuel ?*

**2 – Chemin de Bord de voie Ouest :** *la partie qui n'est pas encore « piétonnisée » fait-elle l'objet de futurs travaux ?*

**3 – Croisement Chemin des Cognets/route de Rassuen :** *la construction d'un nouvel ensemble immobilier à proximité du carrefour va-t-elle impacter une modification de ce dernier ? Des plans sont-ils consultables au cadastre ?*

*En souhaitant toute votre attention.*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »*

D'abord, il n'y a pas de plan consultable au cadastre, puisque le cadastre est un élément quasiment patrimonial. Il ne peut donc pas être affiné au jour le jour. Ce n'est bien qu'après que l'on voit son évolution.

Je vais quand même répondre à toutes ces questions :

Les travaux d'entretien du quartier se font en fonction des demandes, adressées à la Direction des Relations avec les Administrés. J'ai oublié de dire que M. Beziat se demandait pourquoi il n'y avait pas un rythme régulier. Je ne vais pas éluder la question. Il y a de plus en plus de voiries à prendre en charge et il n'y a pas la possibilité d'avoir une couverture régulière. On intervient donc en fonction de la nécessité constatée. Il y a des endroits où l'on n'intervient pratiquement jamais, parce que c'est toujours irréprochable. Il y a malheureusement des endroits où l'on intervient un peu plus souvent, parce qu'il y a une habitude de vie qui est moins civique. C'est donc en fonction des appels à Allo Travaux, que Mme Barrat rassemble, que l'on envoie les équipes en question.

La réponse n°2 va vous rassurer. Nous avons là les travaux du plan du « Bord de voie Ouest », pour finir la portion manquante. Nous avons deux sommes à proposer, parce que nous n'avons pas encore tranché. L'une est sans l'enfouissement des réseaux et est à 240 000 €, et l'autre est avec l'enfouissement des réseaux et est à 290 000 €. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que 2018 verra la fin de l'aménagement de cette voirie.

L'EPAD travaille actuellement sur l'aménagement du Chemin des Cognets, avec piste cyclable, trottoir et réfection de la voie. Le lancement des travaux est prévu au cours de l'année 2018. Le carrefour sera reconfiguré pour un raccordement perpendiculaire avec réalisation d'un plateau traversant. La réalisation de cet ensemble va nous permettre de sécuriser. Je ne vous cache pas que l'on a aussi des discussions avec la SNCF pour voir si l'on peut aller au-delà et récupérer ces terrains qui ne servent à pas grand-chose aujourd'hui et qui sont même abandonnés. Ils étaient auparavant occupés par quelqu'un qui avait travaillé à la SNCF, mais cette personne est maintenant décédée. Ces locaux sont donc vacants. La SNCF devrait nous répondre, mais je ne peux pas vous garantir son côté positif.

**M. GOUIN.**- Juste un petit mot. Je voudrais me permettre de préciser que M. Beziat ne faisait pas partie du Conseil de Quartier. Il a fait sa démarche et il a été inscrit. Je pense qu'il est heureux d'en faire dorénavant partie.

**M. BEZIAT.**- Oui, d'ailleurs je vous en remercie, et notamment M. Garcia qui a un peu appuyé ma cause. Notre association a été créée en 1989 et, pour des raisons plus ou moins claires, nous n'avons pas été inscrits officiellement. Aujourd'hui, je le suis et j'en suis très satisfait. Je remercie M. le Maire des réponses qu'il m'a données.

**M. le MAIRE.**- Merci à vous, Monsieur.

M. Rastello, Président de la copropriété « Le Clos de Flore », nous a écrit :

*« Madame, Monsieur, étant membre du collège des associations et acteurs socio-économiques du Conseil de Quartier Ouest, je vous fais part des requêtes émises lors de la dernière Assemblée générale de la copropriété « Le Clos de Flore », dont je suis président :*

*1 – Mise en place d'un brise-essieu à proximité du croisement de la rue de la Futaie et de la rue de la Fougeraie, les STOP dans la rue de la Fougeraie sont rarement respectés.*

*2 – Mener une action auprès des responsables des restaurants de restauration rapide Burger King et McDonald's, afin que les emballages de leurs produits ne se retrouvent en nombre rue de la Fougeraie. Cela éviterait de solliciter le service de nettoyage municipal.*

*Cordialement, »*

Je vais répondre :

Le chiffrage d'un système de ralentissement à l'intersection des rues de la Futaie et de la Fougeraie est à l'étude. Nous procéderons effectivement à la mise en place de ce ralentisseur.

L'établissement Burger King a été sollicité par le passé pour une même requête. Nous réitérons la demande, ainsi qu'auprès de McDonald's, et le manager centre-ville a été informé pour sensibiliser. Je mets surtout l'accent sur les comportements des gens qui se laissent aller à des actes malveillants qui devraient être un peu plus contraints.

M. Rastello nous a également écrit pour nous dire :

*« Madame, Monsieur, étant membre du collège des associations et acteurs socio-économiques du conseil de Quartier Ouest, je vous fais part d'un problème récurrent :*

*Le container « plastiques, journaux... » de la rue de la Fougeraie est souvent complet, ce qui m'oblige à aller à un autre container. Je me déplace à pied avec des sacs souvent très lourds.*

*Je pense que bon nombre de personnes ne doivent pas s'embêter et vident leurs sacs dans la poubelle la plus proche.*

*On nous « rebat les oreilles » avec les démarches écoresponsables. Il faut donc que chaque acteur du process fasse sa part.*

*Les containers du tri sélectif situé ruent de la Fougeraie sont souvent plein, ce qui n'encourage pas à faire le tri des déchets.*

*Cordialement, »*

La réponse qui vient de la Métropole, puisque je rappelle que cela est un service de la Métropole, est que le service de collecte et de valorisation des déchets de la Métropole assure la collecte de la colonne de tri une fois par semaine. Cette colonne a été mise en place dans le cadre du Projet Plan d'Amélioration de la Collecte et du Tri, et installée le 26 octobre 2016. L'installation d'une colonne supplémentaire est programmée.

Honnêtement, il n'y a pas de solution véritable, si ce n'est la réaction personnelle.

Je voudrais maintenant parler de la demande exprimée par M. Martin, Président de l'Association le Grillon :

*« Monsieur Bernardini, Président du Conseil de Quartier Ouest,*

*En vue du Conseil de Quartier Ouest du mardi 5 décembre, veuillez prendre note des questions de nos adhérents résidents des quartiers du Pré de la Licorne, de Trigance, du Bras d'Or de Pégase, de Centaure et nouvellement d'YSTREA.*

*Tout d'abord, nous tenons à vous faire comprendre que l'expansion ÉCONOMIQUE de la ville d'Istres ne doit pas être développée et mise en place au détriment de nos quartiers, soi-disant classés résidentiels. Donc, tout naturellement, nos questions portent sur le point suivant : comment concilier les projets et nos intérêts à tous. Pour cela, nos questions portent sur trois points :*

**1 – Mise en sécurité des voies de circulation avec discussions avant-projet de construction :**

- *La projection de l'accroissement de la circulation, avec YSTREA (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>) et futures constructions dans les terrains de M. Aragneaux (tout le quartier sera concerné, sans exception) ;*

- *Le choix de l'organisation pour pallier les troubles de cet accroissement de circulation (pose de ralentisseurs, aménagements urbains) ;*
- *L'organisation du sens de la circulation au vu des informations qui nous ont été données lors de la visite de M. Casado, qui concerne l'ouverture possible d'une voie pour les constructions futures côté YSTREA (pose de sens interdits).*
- *L'aménagement de ralentisseurs ;*
- *A quand la rencontre que vous nous aviez proposée avec le maître d'œuvre actuel (Bouygues) et les futurs, ainsi qu'avec les responsables à l'urbanisme avant validation du permis de construire ?*

## **2 – Détente :**

*A quand des aménagements pour répondre aux besoins de rencontres et de détente des résidents (parcs, zone d'espaces verts, aires de jeux)*

## **3 – Financière :**

*Taxe foncière qui est passée, pour exemple, de 1 091 € en 2006, à 1 506 € en 2017.*

*Merci d'avance pour vos réponses et propositions. »*

Je répondrai à M. Martin que M. Casado a déjà discuté avec lui des éléments qui lui paraissent être contrevenants à l'intérêt général du quartier. J'ai moi-même programmé une visite le 12 décembre pour rencontrer les gens et pour voir avec chacun quels sont les points à améliorer. Ceci sera donc fait, dans le détail, à cette occasion.

Je rappelle également que M. Casado a déjà fait une première visite, avec les services et ceux de la Métropole, pour régler les problèmes de sécurité qui avaient été signalés par les habitants du quartier, et notamment le problème de visibilité à la sortie du chemin des Pradons. Cette intervention a été effectuée de la manière que souhaitaient les habitants après cette rencontre.

Par ailleurs, il est également programmé avec le voisin promoteur, Bouygues Immobilier, une réunion pour qu'une discussion s'enclenche avec la collectivité et avec les habitants, pour que toutes les personnes soient rassurées.

Concernant la détente et les aménagements, je suis désolé, mais je n'ai pas souvenir, Monsieur l'Adjoint, que sur le plan de la ZAC, des terrains aient été prévus pour cela. Je rappelle qu'une ZAC, c'est effectivement la matrice générale et la configuration de ce qui va se réaliser. Aujourd'hui, on ne peut pas nous demander, comme cela, de sortir du chapeau des terrains qui seraient dédiés à ces zones libres, surtout que, très honnêtement, nous ne sommes pas très loin de tous ces éléments qui sont « accueillants ». Il y en aura d'ailleurs un autre encore plus majestueux, dans peu de temps : le golf.

En ce qui concerne la taxe foncière, je rappellerai à M. Martin qu'elle n'a pas augmenté depuis 7 ans.

Pour la question suivante, Madame Le Floch, nous a écrit :

*« Bonjour, Monsieur le Maire, je vous présente un sujet légèrement en décalage avec l'ordre du jour, mais qui semble important aux yeux de certains parents. Avec l'avancement des travaux sur le chemin de Capeau, plusieurs parents m'ont fait remonter quelques questions :*

*1 – La carte géographique fait que nos enfants vont à la maternelle Gouin et au primaire Gouin 1 et 2. Ces écoles sont relativement saturées en effectifs (500 élèves dans la cour du primaire et dédoublement des classes pour la maternelle...) : nous voyons des habitations se construire et des familles arrivées avec enfants, comment sont ou vont être gérés ces nouveaux arrivants par rapport à l'école ? Seront-ils envoyés à Gouin et, dans ces conditions, comment vont s'organiser les cours ? Nous avons bien conscience que la nouvelle école « désengorgera » Gouin, mais en attendant, comment gère-t-on ce sujet ?*

*2 - Lorsque la nouvelle école sera construite, où vont aller nos enfants aujourd'hui à Gouin ? Y aura-t-il une nouvelle répartition géographique ou pourrons-nous laisser nos enfants dans l'école où ils ont déjà leurs habitudes et leurs petits camarades ?*

*Je vous remercie, Monsieur le Maire, au nom de plusieurs parents. Veuillez agréer mes salutations respectueuses. »*

Mme Le Floch dit que l'évolution de la ville, avec la construction de certaines habitations, risque de faire croire et de faire craindre... C'est vrai que c'est une réaction naturelle, mais il faut véritablement la mesurer avec ses effets réels, car une évolution de la population ne veut pas immédiatement dire une corrélation automatique avec un nombre d'enfants qui fait « que », bien que l'on puisse quand même se dire que, dans la mesure où il va y avoir de nouvelles constructions, il va y avoir plus d'enfants. Cependant, il n'y a pas d'équivalences. En tout cas, je pourrais vous

dire deux choses. La première est qu'à ce jour, nous sommes déjà au-dessous de la ligne de flottaison avec notre capacité d'accueil de toutes nos classes, qu'elles soient de maternelle ou de primaire, pour faire face aux constructions qui voient le jour. D'ailleurs, pour cela, je vous rassure, il y a une commission réduite –mais cela suffit pour travailler– entre le service éducatif et l'Académie, en la personne de Mme Fabienne Bonnet, qui ajuste pour permettre les ouvertures, si nécessitées. C'est d'ailleurs ce que j'ai dit aux personnes d'Entressen qui avaient manifesté au moment où il y avait une fermeture de programmée. Là aussi, il n'y avait pas de crainte à avoir, sauf à être sûr que Mme Bonnet agirait au bon moment. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu de raison de remettre en cause sa parole, parce qu'à chaque fois que cela a été nécessaire, il y a eu une ouverture automatique.

Maintenant, il y a une deuxième chose : l'ouverture d'une nouvelle école, qui va bien sûr rassembler les enfants des constructions. Le niveau de l'école est tel, au départ, que l'on peut être largement rassuré sur le nombre d'enfants qui la fréquenteront. Je vous dis aussi, même si je sais bien que cela ne peut pas complètement satisfaire, parce que ce n'est pas forcément à côté de chez soi, qu'au niveau de l'enseignement, au sens large du terme, c'est à dire du lieu où il se déroule, nous avons encore trois écoles à proximité qui peuvent accueillir les enfants. Rassurez-vous, nous sommes là sur un schéma que nous connaissons bien et qui nous a d'ailleurs permis d'absorber la fermeture de l'école des Carmes. Ce n'est d'ailleurs pas quelque chose d'extraordinaire, puisqu'il n'y avait plus qu'une classe et demie. Pour autant, à ce jour, nous avons encore à l'école Gouin trois possibilités de classes nouvelles. Nous sommes donc en potentialité très ouverte.

Ce sujet n'était pas dans nos sentiers habituels, mais il méritait d'être évoqué et je pense que Mme Le Floch sera rassurée de mes réponses.

En ce qui concerne la conclusion de cela, c'est-à-dire la future cartographie qui va bénir la répartition, je ne peux pas vous dire précisément les choses, mais elle ne pourra être faite qu'avec l'approbation de l'Inspection académique. Nous y travaillerons au moment où cela sera utile.

Nous n'avons plus de questions écrites. Peut-être y a-t-il d'autres questions orales, sur d'autres sujets ?  
(Absence de nouvelles questions)

Je donne donc la parole à Mme Joulia, pour quelques informations sur Marseille Provence 2018.

## I. COMMUNICATIONS (Suite)

### • Marseille Provence 2018 :

**Mme JOULIA.**- Vous vous souvenez que nous avons été engagés en 2013 dans l'aventure de la Capitale européenne. C'était déjà Marseille Provence 2013 et, suite à cet événement qui a ramené beaucoup de retombées positives, notamment en termes économique et touristique, le monde économique s'est emparé d'une suite à donner à cet événement. 2018 sera donc le premier événement proposé par une association, dont je vous montre ici le logo. Le thème, « Quel Amour », a été proposé par Mme Macha Makeïff, Directrice du Théâtre de la Criée, scène nationale, à Marseille. Un ensemble d'acteurs culturels ont proposé une saison courte, puisque cela n'a rien à voir au niveau de l'ampleur de la manifestation avec ce qu'a été MP 2013. Là, il y a juste une saison qui va démarrer, « Quel Amour » oblige, le 14 février, jour de la Saint-Valentin, et qui va se terminer le 1<sup>er</sup> septembre.

Ce soir, je vais plus particulièrement vous parler de ce grand week-end d'ouverture, entre le 14 et le 18 février. Le 14 février, ce sera vraiment une journée dédiée aux enfants et aux familles, et tous nos équipements culturels et socioculturels vont se réunir pour proposer des activités, des actions, des spectacles et des portes ouvertes, chacun dans son domaine. Le 15 février, il va y avoir quelque chose de très intéressant dans cette opération MP 2018 : une mallette artistique et pédagogique va être distribuée dans toutes les classes. Il y aura dans cette mallette un certain nombre d'éléments que les professeurs des écoles vont pouvoir utiliser comme ils l'entendent. À la même heure, à 10 h du matin, un événement aura lieu dans toutes les écoles du département. Les 16, 17 et 18 février, nous aurons un grand week-end d'ouverture.

Il se trouve qu'en 2018 ce sera les 20 ans du Café Musique l'Usine. Une programmation est donc en cours de finalisation. Pour nous, le mois de février est aussi le lancement traditionnel des Elancées et il y aura donc des spectacles des Elancées. Il y aura aussi une opération qui s'appelle le « Grand Baiser », à laquelle vous pouvez tous participer en tant que citoyens ou à travers vos associations. C'est le « grand baiser » au sens large. Ne vous sentez pas limités. C'est l'amour sous toutes ses formes, c'est-à-dire l'amitié, l'amour de la nature, l'amour des petits-enfants ou des grands-parents, etc. Le baiser ne sera donc pas forcément passionnel. Toutes les associations de la ville et tous les citoyens pourront venir le 17 février, à partir de 18 heures et jusqu'à 20 heures, pour voir ce que le Groupe F va mettre en lumière, en flamme. Vous aurez, par l'intermédiaire de la presse, d'ici les 15 jours qui viennent, toutes les informations précises. Merci pour votre attention.

**M. le MAIRE.**- Merci. Puisque nous sommes dans les animations, je vais donner la parole à Carine.

## IV. FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS

## SOCIO-ECONOMIQUES

**Mme IMBERT-CAPONI.**- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Je vais vous préciser les temps forts de ces fêtes de fin d'année. Vous avez déjà dû remarquer que, dans le centre-ville d'Istres, vous avez un beau dispositif de chalets pour le marché de Noël, qui se déroule à la fois sur le parvis de l'Hôtel de Ville, sur l'esplanade Bernardin Laugier et sur les Allées Jean Jaurès. Pour poursuivre ces animations de fin d'année, vous aurez également la piste de luge qui sera mise en place, toujours sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à partir du 23 décembre. Ce sera suivi, le même jour, par la grande parade de Noël. C'est donc un rendez-vous à ne pas louper. Les commerçants se sont rassemblés pour vous offrir un petit train qui va sillonner l'ensemble du centre-ville d'Istres et des vitrines animées. Je vous invite donc à venir dans le centre-ville pour découvrir toutes ces jolies vitrines et les superbes décorations de Noël. L'Office de tourisme met en place un tas d'ateliers pour les petits et pour les grands, avec des contes, des chants, des animations, etc.

Vous avez dû avoir le programme. J'en ai encore quelques-uns. Si vous êtes une association et que vous souhaitez en récupérer d'autres, n'hésitez pas. Vous pouvez également aller faire un petit tour à Entressen le 17 décembre pour le marché de Noël et le concert de gospel et le 22 décembre pour la soirée Calendale. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**M. le MAIRE.**- Merci.

Avant de vous donner la parole, je voudrais vous donner quelques informations. La première est que demain aura lieu, aux alentours des 11 heures, la pose de la première pierre de l'extension du CFAI. Le CFAI a choisi d'accroître son segment de formations, car il a compris l'intérêt qu'il pouvait avoir à la participation de la qualité et à la valorisation des métiers sur l'aéronautique, et notamment sur le pôle qui va être fait pour cela. Nous avons donc, nous, collectivité, versé une subvention de 400 000 € pour permettre l'acquisition d'un terrain et la réalisation de travaux qui auront pour but de définir un programme de formation lié au pôle aéronautique, avec des diplômes qualifiants. C'est très intéressant, d'abord parce que cela concentre encore la formation sur le territoire d'Istres, alors que d'autres pouvaient briguer la même chose, et deuxièmement parce que cela montre la vision que nous avons tous, les uns les autres, du pôle aéronautique. Il s'agit bien évidemment que les entreprises s'y installent, mais aussi de permettre aux gens d'entrer dans ces mêmes entreprises. Il serait quand même ennuyeux de voir que ces emplois profitent à des extérieurs. Nous avons donc toute une série de programmations faites là-dessus et c'est une bonne chose.

La deuxième chose que je souhaitais vous dire est que j'ai eu la confirmation, il y a trois jours, par le Conseil départemental, de l'officialisation de l'installation du collège sur les quartiers nord. Nous avons donc fourni un terrain de deux hectares et demi qui va permettre l'édification de ce bâtiment, avec le squelette complet. C'est une grande satisfaction, parce que cela permettra d'avoir un équilibre beaucoup plus fonctionnel. Cela concorde bien avec l'intervention du Conseil départemental dans le secteur, puisque là aussi, il a confirmé, par un vote officiel du mois de novembre, que le centre de secours d'Istres sera bien placé dans la zone du Tubé Nord. Le concours d'architectes sera programmé lors du premier trimestre. Ces deux dossiers avancent et j'espère que, maintenant, on n'aura plus qu'à attendre le bon déroulement des choses.

La troisième initiative, qui n'est pas négligeable, est qu'à côté du collège est également prévu un EHPAD, c'est-à-dire une maison de retraite destinée « à ». Là aussi, nous sommes en discussion pour que ce terrain puisse être dégagé. Vous voyez donc que c'est tout un ensemble qui est en train de bouger et qui montre que l'attrait d'Istres se fait dans ce cadre. C'est pour cela que nous mettons beaucoup d'ardeur à sortir tous les schémas de voirie qui permettent de rattacher tout cela, pour une meilleure fluidité, d'autant plus que l'on a eu conscience que la base se mobilisait davantage sur le sujet. J'en suis d'ailleurs très heureux et je l'ai dit au Colonel, et au ministre que j'ai rencontré lors du Congrès des Maires. On va maintenant avoir tout un ensemble qui va agir dans le même cadre. J'espère que tout cela va nous permettre de finir d'achever une ville avec toutes les consonances utiles.

Je rappellerai aussi quelques petits travaux. Il y a énormément de gens qui me disent qu'ils sont gênés par des mouvements de vent et par les poussières qui sont dégagées à cause des travaux. J'en ai vraiment conscience, mais avons-nous les moyens de limiter cela ? C'est plutôt délicat, mais en tout cas, tous les messages ont été passés à toutes les entreprises et à tous les promoteurs pour qu'ils tiennent compte de ces obligations. On m'a dit que les choses s'étaient un peu mieux passées ces derniers jours et que l'on avait eu moins de problèmes. J'espère que cela va continuer.

Mesdames et Messieurs, la parole est à vous. Nous sommes là pour vous répondre, s'il y a nécessité.

**M. MARTIN.**- Bonsoir. C'est simplement pour affiner l'heure de notre prochain rendez-vous. Suite à la visite de quartier du 8 novembre qui a été annulée, vous nous avez proposé la date du 12 décembre, à 16 heures 30. Cependant, cet horaire est un peu « juste » pour les gens qui travaillent. Serait-il possible de décaler à 17 heures ?

**M. le MAIRE.**- Le problème, ce n'est pas l'horaire, mais c'est la nuit. Néanmoins, si cela vous arrange, on le fera à 17 heures.

**M. MARTIN.**- Comme vous l'avez dit très justement, nous en avons déjà pas mal débattu avec M. Casado.

**M. le MAIRE.**- Si cela vous arrange, il n'y a pas de problème. L'intérêt est d'apporter des solutions. Ce n'est donc pas l'heure qui doit nous gêner, bien au contraire.

**M. MARTIN.**- D'autant plus qu'il y aura les représentants des résidents d'YSTREA qui espèrent communiquer avec vous.

**M. le MAIRE.**- Au plus on est de fous, au plus on rit, dit-on. Là, l'intérêt est qu'au plus il y a de personnes, au plus on peut aborder les choses. Le problème, c'est qu'il y a toujours une notion personnelle qui, à un moment donné, vient un peu vriller l'intérêt collectif. Sur l'intérêt collectif, on trouvera toujours une solution, parce que l'on est quand même suffisamment habitué à être de votre côté pour que vous soyez le mieux possible dans votre vie quotidienne et dans vos résidences, parce que j'entends bien garder le mot « résidentiel » pour ce quartier.

**M. MARTIN.**- Nous n'en doutons pas et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons déjà échangé avec les gens d'YSTREA. Cela se passe très bien entre nous et on espère que cela continuera.

**M. le MAIRE.**- Vous verrez que cela se passera encore mieux. En tout cas, je vous rassure, les paroles que vous a dites M. Casado sortent de nos discussions et de mon accord. Qu'après vous entendiez à droite ou à gauche de la désinformation, c'est malheureusement le propre d'Istres. Il y en a qui sont habitués à ce genre de sport et ils en font même des opuscules qu'ils distribuent.

**M. RODRIGUEZ.**- Bonsoir. J'ai une petite question sur l'étude qui a été menée au sujet des inondations devant l'école Raoul Ortollan. J'étais resté sur une étude qui avait été menée et j'aimerais donc savoir où cela en est.

**M. FACH.**- Je crois que l'étude est toujours d'actualité, mais je ne peux pas vous répondre de suite sur ce sujet.

**M. le MAIRE.**- Madame Barrat, notez la question et vous répondrez par écrit à M. Rodriguez. Merci.

**M. RODRIGUEZ.**- Merci.

**M. le MAIRE.**- Y a-t-il d'autres interventions ? *(Absence de nouvelles interventions)*

Mesdames et Messieurs, merci et bonsoir. Je vous souhaite un joyeux Noël.

*(La séance est levée à 19 heures 21.)*